

Habilitations B1(V), B2(V), B2V Essai, BR, BC Chargés d'intervention d'entretien et de dépannage, chargé de consignation basse tension

Nature de la formation : action de formation / Validation : attestation de formation à l'issue du stage

PROCHAINES SESSIONS : nous consulter

PRIX : 675 € NT/stagiaire

ENJEUX

Être capable d'exécuter ou de faire exécuter en sécurité des opérations sur ou au voisinage des ouvrages ou des installations électriques.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Définir le contexte réglementaire et l'environnement électrique
- Identifier les rôles et les acteurs de travaux d'ordre électrique
- Décrire les étapes du déroulement de la mise en sécurité d'un circuit
- Analyser les fonctions du B1/B2/BR/BC
- Se préparer à l'habilitation B1/B2/BR/BC

PUBLIC

Les électriciens qui effectuent des travaux hors tension sur des installations ou des équipements électriques du domaine basse tension.

PRE-REQUIS

Avoir des compétences en électricité dans le domaine de tension considéré, sur les ouvrages ou les installations électriques, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

METHODES

Exposé et discussions étayés, partage d'expérience et de vidéos,

ANIMATION

Formateur expérimenté ayant fait l'objet d'une procédure de qualification par l'ARFAB.

SUMI

Feuilles d'émargement collectives contre signées par le formateur et attestation de formation.

Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire.

Remise aux stagiaires de documents écrits et d'un recueil de prescriptions de sécurité d'ordre électrique destiné aux électriciens

PROGRAMME : 3 jours (21 heures)

JOUR 1 : tronc commun

- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Les domaines de tension, les matériels électriques selon le domaine de tension.
- Les zones d'environnement et les limites par rapport aux pièces nues sous tension.
- Le principe de l'habilitation.
- La définition des symboles d'habilitation.
- Le rôle des différents intervenants en fonction des opérations.
- Les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- La mise en sécurité d'un circuit électrique.
- Les équipements de protection collective et leur fonction.
- Les équipements de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.
- La conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

JOUR 2 : module travaux hors tension en basse tension

- Les travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
- Le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation.
- Les différents niveaux d'habilitation rencontrés dans le cadre des travaux hors tension.
- Les prescriptions d'exécution des travaux hors tension.
- Les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux travaux hors tension.
- Les mesures de prévention à appliquer lors d'un travail.
- Les instructions de sécurité spécifiques aux essais.

JOUR 3 :

Module intervention d'entretien et de dépannage (BR)

- Les différentes interventions et les limites respectives de leur domaine.
- Les fonctions des matériels électriques des domaines BT et TBT.
- Les informations et documents à échanger ou à transmettre avec le chargé d'exploitation.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux interventions BT.
- Les documents applicables dans le cadre d'une intervention BT.
- Les mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT.
- Les opérations de consignation lors des interventions BT.

Module consignation (BC) :

- Les documents et informations à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation et au chargé de travaux.
- Les opérations de consignation (en une et en deux étapes) et les documents associés.

A PREVOIR / A NOTER

Un recyclage est préconisé tous les 3 ans.

Questionnaire préalable à la formation « Préparation à l'Habilitation Electrique »

1 questionnaire par personnel à habiliter

Entreprise :

Chef d'entreprise :

Nom et Prénom du personnel à habiliter :

Fonction dans l'entreprise :

Le personnel est-il diplômé (hors habilitation électrique)

En l'électricité (CAP, BAC pro, BTS,...) oui non

En électrotechnique (CAP, BAC pro, BTS,...) oui non

Le personnel non électricien effectue :

Des travaux non électriques :

- Nettoyage Maçonnerie Elagage Téléphonie
 Plomberie Terrassement Informatique Peinture
 Accès aux installations Haute tension (poste HT, voisinage lignes aériennes)
 Autre (précisez) :

Des travaux d'ordre électrique :

- Remplacement d'éléments débrochables (lampes, fusibles)
 Ré enclenchement de disjoncteurs
 Petits dépannages sous tension. *Lesquels :* _____
 Branchement chaudière, ballon d'eau chaude
 Branchement volets roulants, moteurs portes, portail, chauffe-eau :
 Sans intervention sur le tableau
 Avec intervention sur le tableau
 Changement de batterie. *Lesquels :* _____
 Modifications et/ou réalisations d'installations (câblage). *Lesquels :* _____
 Mise hors tension d'équipement (*avec cadenas de consignation et mesures*)
 Installation de panneaux photovoltaïques

Le personnel électricien effectue :

- Des travaux en : Basse Tension / Haute Tension
A-t'il une équipe sous ses ordres : Oui / Non
Si oui, en : Basse tension / Haute tension
 Des câblages électriques
 Du dépannage
 Des mesures
Des mises hors tension : Pour lui / Pour les autres
 Des marches ou arrêts cellules Haute Tension
 Des changements de fusibles Haute Tension

Le Personnel a-t-il déjà été habilité ?

Si oui quand ?

A-t-il suivi un ou des stages recyclages de sa formation initiale ?

Quels indices d'habilitation détient-il actuellement ?